

Poste spécifique :
Enseignant/coordonnateur FLS 1^{er} degré
Année scolaire 2025-2026

Division des Personnels Contractuels

Candidatures à déposer dès maintenant sur
<https://recrutement.education.gouv.fr/recrutement/>

Textes de référence :

circulaire nationale n° 2012-143 du 2 octobre 2012 et circulaire académique du 19 septembre 2022

IDENTIFICATION DU POSTE	Définition du poste	L'académie de Mayotte recrute sur poste spécifique des enseignants du 1 ^{er} degré spécialistes du FLE/FLS/alphabétisation en contexte plurilingue pour l'année scolaire 2025-2026. Contrat du 18/08/2025 au 20/08/2026 (dates à confirmer) .
	Place du poste	L'enseignant est itinérant et intervient au sein de plusieurs écoles d'une même circonscription. Il est placé sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Education Nationale en charge de la circonscription, en lien avec le CASNAV.
PROFIL DU POSTE	Cadre général	Le CASNAV, créé en 2015, est structuré de manière à assurer un maillage sur l'ensemble du territoire et prend appui pour le 1 ^{er} degré sur une équipe de 37 enseignants coordonnateurs des UPE2A. Chaque enseignant FLS travaille en étroite collaboration avec un formateur/chargé de mission référent du CASNAV.
	Missions	> Sur un secteur d'intervention, identifier et prendre en charge les EANA dans une visée inclusive : - participer au recensement des EANA et mener une évaluation diagnostique précise afin de définir une prise en charge adaptée - enseigner la langue française en mettant en œuvre des pratiques pédagogiques propres à la didactique du FLE/FLS dans des modalités diverses (co-enseignement, pédagogie différenciée, groupes de besoins, interventions ponctuelles...) - enseigner les disciplines prioritaires dans le cadre d'un accompagnement personnalisé visant l'acquisition des connaissances de base correspondant aux cycles de l'école élémentaire - être une personne ressource au sein des écoles : conseiller, accompagner et outiller les enseignants de classe ordinaire pour la prise en charge des EANA et de tous les élèves allophones, dans le quotidien de la classe > Coordonner le dispositif UPE2A - organiser l'emploi du temps individuel et évolutif de l'élève - planifier des moments de concertation avec l'équipe pédagogique afin de mettre en œuvre les temps d'inclusion au fil de l'acquisition des compétences de l'élève - développer et partager des outils de suivi des élèves au sein de l'école et en inter-degré - assurer la mise à disposition de la mallette pédagogique du CASNAV - recevoir et animer des rencontres avec les familles - collecter périodiquement des données concernant les EANA (profil, prise en charge) au sein de tableaux de bord (tableurs) et les transmettre au CASNAV > Contribuer activement au réseau d'acteurs académiques pour développer et améliorer la prise en charge des enjeux de l'allophonie en contexte plurilingue : - contribuer à la mise en œuvre de dispositif pour le renforcement de la maîtrise de la langue de scolarisation - participer aux missions communes au sein des écoles d'intervention et coordonner ses actions avec celles des équipes pédagogiques - participer aux regroupements de réseau des enseignants FLS - s'investir sur des temps de conception de ressources pédagogiques et projets au service de la consolidation et du rayonnement des pratiques FLS - s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel - pouvoir animer ponctuellement des actions de formation au sein de l'école ou de la circonscription - sous réserve d'être habilité, être examinateur/correcteur des épreuves du DELF scolaire

	Compétences	- connaissance du parcours et de la prise en charge des EANA - connaissances en didactique et pédagogie du FLE/FLS/alphabétisation en milieu plurilingue - connaissance du CECRL - maîtrise des savoirs disciplinaires (socle commun de connaissances, de compétences et de culture des cycles 1, 2 et 3) - capacité d'adaptation à un contexte interculturel avec des publics d'apprenants d'une très grande hétérogénéité - bonne maîtrise des outils bureautiques (tableur, traitement de texte...) - bonne maîtrise de la langue française à des fins de communication - capacités organisationnelles et sens du travail en équipe
CONTEXTE ADMINISTRATIF	Profil et Pré-requis	Diplômé BAC+3 minimum Cours universitaire en FLE/FLS, formation attestée par un organisme spécialisé, ou expérience dans le domaine La détention de l'habilitation « Examinateur/Correcteur DELF » serait appréciée
	Nomination	Obtention du poste après avis favorable de la commission d'entretiens
	Régime administratif	Les contractuels sont engagés sur la base d'un contrat à durée déterminée (CDD) établi avec le rectorat. Les agents contractuels sont donc des agents non-titulaires relevant du droit public. Rémunération : entre 2300 et 2600 euros net par mois selon le diplôme. Aide à l'installation sous conditions Renouvellement du contrat possible en fonction des nécessités du service et de l'avis porté par les corps d'inspection et le chef d'établissement quant à la manière de servir du contractuel. Contrats pluriannuels après une année d'ancienneté.
	Modalités de candidature	Les enseignants candidatent sur le site https://recrutement.education.gouv.fr/recrutement/ (« Enseignant du premier degré coordonnateur de FLS en UPE2A ») et fournissent toutes les pièces demandées (CV, lettre de motivation, copie du diplôme le plus élevé, copie du diplôme en FLE/FLS...) Les candidats retenus seront convoqués à un entretien en mai/juin 2025.
	Contacts	Les candidats peuvent obtenir des informations complémentaires sur le poste d'enseignant/coordonnateur FLS auprès de la direction/coordination du CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation des enfants allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs) par mail casnav@ac-mayotte.fr ou par téléphone au 02-69-63-33-66.